



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLEGE COMMUNAL
Séance du 26 mars 2020

Présents : M E. Cartuyvels, Bourgmestre-Président
M Delchambre – Mme Colpin - Mlle Oger, Echevins
~~Mlle S. Léonard, Présidente du CPAS~~
Mme V. Jacques, Directrice générale-Secrétaire

Le Collège,

Vu les dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu les décisions du Conseil National de Sécurité du 12 mars 2020 et à l'arrêté du Ministre de l'intérieur Pieter De Crem du 13 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus (COVID-19) ;

Vu les nouvelles mesures de restrictions adoptées par le Conseil National de Sécurité le mardi 17 mars 2020 en vue d'éviter la propagation du coronavirus (COVID-19) et à l'arrêté du Ministre de l'intérieur Pieter De Crem du 18 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus (COVID-19) ;

Considérant qu'en vue d'éviter la propagation du virus, une grande partie de la population est mise en confinement à domicile ;

Que les cours dans les écoles sont suspendus, une garderie étant uniquement assurée pour les enfants des membres du corps médical et pour les personnes qui n'ont d'autre solution pour faire garder leurs enfants ;

Considérant que les mesures de confinement ne devraient pas être levées pour les congés scolaires ;

Attendu qu'il était prévu l'organisation d'un stage extrascolaire durant le congé scolaire ;

Qu'il convient dès à présent de prendre position quant à l'organisation de ce stage ;

Considérant qu'il convient de poursuivre les efforts contre la propagation du covid-19 ;

Décide de la suppression du stage de Pâques, celui-ci étant remplacé par une garderie organisée uniquement pour les personnes n'ayant aucune autre possibilité de garde de leurs enfants pour raison professionnelle impérieuse.

Extrait de la présente délibération est adressée à Madame la Directrice financière en vue du remboursement des paiements déjà effectués en réservation de ce stage.

Par le Collège,

La Secrétaire,
Véronique Jacques

Le Président,
Etienne Cartuyvels

La Directrice générale,

Pour extrait conforme,

Le Bourgmestre,

Véronique Jacques

Etienne Cartuyvels